



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134346>

Département(s) de publication : **84**

Annonce n° **24-134346**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-98457

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de L'Isle sur la Sorgue

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21840054700012

Ville : L'Isle sur la Sorgue

Code postal : 84800

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 84

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE MARQUAGE ROUTIER ET FOURNITURE ET POSE DE SIGNALISATION VERTICALE POUR LA COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de marquage routier et fourniture et pose de signalisation verticale pour la Commune de l'Isle sur la Sorgue. Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1^o du code de la commande publique. Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé par un pouvoir adjudicateur sans montant minimum annuel et avec montant maximum annuel, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. Le montant annuel maximum est fixé à 70 000 euro(s) HT. Le montant est identique pour chaque période. Le montant estimatif du DQE est fixé à 37 000 euro(s) HT. L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 6 Date d'attribution : 28/11/24 Marché n° : Mp24-07 Signature Marseille, 27 Av De Bruxelles, 13127 Vitrolles Montant Ht : 280 000,00 Euros Renseignements complémentaires : La procédure de passation est la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Ccp. Le marché est un accord-cadre à bons de commande mono attributaire avec montant maximum annuel de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des ordres de service qui valent bons de commande, en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R. 2162-13 et R.2162-14 du Ccp. L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée initiale de 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois. L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel fixé à 70 000 euro(s) Ht (soit 280 000 euro(s) Ht /4 ans) est attribué à Signature Marseille (13127 Vitrolles) pour un montant de Dqe (non contractuel) fixé à 22 998,06 euro(s) Ht

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2024